

Le (PARENTHÈSE)

Le magazine des parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Édition spéciale — Automne 2012



**Connaissez-vous
le programme
Passe-Partout?**

**Découvrez notre
Portail Parents!**

**Votre ado passe
au secondaire?**

**Intimidation :
comment y faire face?**



Le courage, ingrédient essentiel de la réussite...

En ce début d'année, je veux saluer le courage. Celui qui n'est pas inscrit dans notre plan stratégique, mais qui est omniprésent... J'ai déjà salué celui des directions d'école et des membres de toutes les catégories de personnel qui contribuent à la réussite des élèves, jeunes et adultes.

Je veux saluer le courage particulier des parents, de ceux qui ont des rêves pour leurs enfants... Si ces derniers sont source de fierté, ils nous donnent aussi de grandes leçons d'humilité. Ça prend du courage pour entendre, écouter et accepter que le parcours scolaire n'est pas aussi parfait qu'il aurait dû. Ça prend du courage pour dépasser la peine et la colère, et accompagner son enfant dans un cheminement qui lui est propre.

Ça prend du courage pour interdire ce qui est inacceptable pour des enfants, mais «toléré par tous les parents de ses amis».

Ça prend du courage pour écouter ceux qui se taisent...

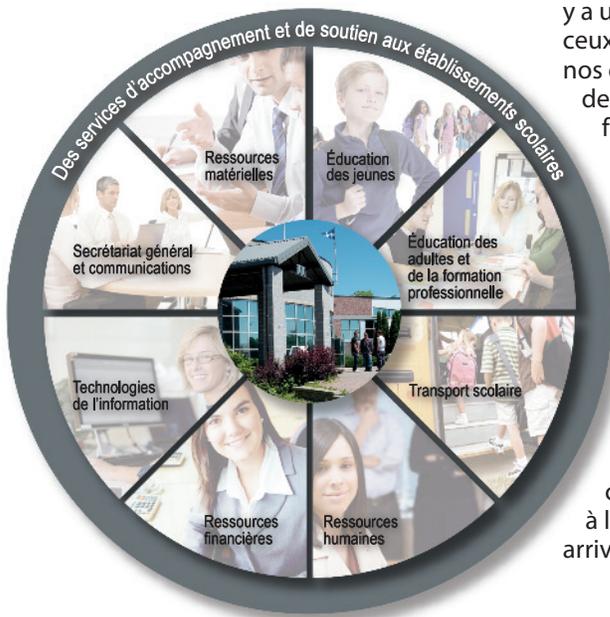
Nous mettons en place des services leur permettant de devenir des citoyens qui contribueront pleinement à la société. Les services qu'il faut, pas nécessairement tous les services souhaités. Comme dans votre famille, nous avons des limites et des choix budgétaires. Forts de recherches, d'expériences, d'une administration dévouée et de professionnels à l'écoute des besoins, nous répartissons les ressources le plus équitablement possible.

Mes collègues commissaires et moi devons conjuguer les agressions médiatiques, la morosité populaire, l'indifférence de ceux qui n'ont plus d'enfants dans le réseau, les masses de documents à intégrer, les réunions de comités, la sélection du personnel, les ouvertures de soumission, les représentations, la reddition de comptes avec notre travail et notre famille.

Soyez assurés de notre engagement envers la mission, le personnel, les parents, nos élèves, même les plus seuls, les plus différents, ceux pour qui il y a urgence. Ceux que nous sauvons... ceux que nous échappons... Si dans nos écoles on montre aux jeunes à faire des choix difficiles, la seule façon de faire, c'est de s'engager, de servir d'exemple. Ça prend du courage !

Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes peut changer le monde... un élève à la fois... c'est toujours ainsi que ça s'est fait... Un enseignant, un directeur, un surveillant, un concierge, peut être le monde pour votre enfant !

Merci de vous mobiliser courageusement pour travailler à la réussite et que le meilleur vous arrive!



Nous sommes à votre service!

210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec J3B 6N3
Téléphone : 450 359-6411
Numéro sans frais : 1 877 359-6411

Présidente du Conseil des commissaires

Mme Andrée Bouchard, poste 7240

Directrice générale

Mme Claude Boivin, poste 7240

Directrice générale adjointe

Mme Dominique Lachapelle, poste 7240

Directeur général adjoint

M. François Lafortune, poste 7240

Directeur du Service du secrétariat général et des communications

M^{re} Mario Champagne, poste 7510

Directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle

Mme Lise Lalonde, poste 7255

Directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire

M. François Bergeron, poste 7249

Directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes

M. Christian Hinse, poste 7274

Directrice du Service des ressources humaines

Mme Katleen Loiseau, poste 7236

Directrice du Service des technologies de l'information

Mme Michèle Laberge, poste 7370

Directrice du Service des ressources financières

Mme Silvie Mondat, poste 7207

Site Internet : www.csdhr.qc.ca



Une rentrée toute en complicité

Chers parents,

C'est avec beaucoup de bonheur que nous vous présentons la première édition du bulletin «Le Parenthèse» de l'année scolaire 2012-2013.

Créé l'an dernier, ce bulletin vous livre des informations utiles pour accompagner votre enfant pendant toute l'année scolaire. Nous vous invitons donc à le lire et à le conserver.

«C'est ensemble, en toute complicité, que nous travaillons à la réussite des élèves qui nous sont confiés.»

La communication est primordiale pour bien vous soutenir dans votre rôle de parent et pour établir cette collaboration constructive si essentielle au succès scolaire de votre enfant.

Il y aura également d'autres éditions du bulletin, sous forme électronique cette

fois, dans lesquelles différents aspects de la vie scolaire seront abordés, répondant ainsi à vos préoccupations et vous offrant des réponses aux questions que vous vous posez certainement.

Pour l'accompagner dans son cheminement scolaire et encourager votre enfant à persévérer, sachez qu'il peut compter sur un personnel compétent et dévoué. Ces personnes se trouvent au cœur de la réalisation de notre mission éducative qui vise l'épanouissement de nos jeunes.

C'est ensemble, en toute complicité, que nous travaillons à la réussite des élèves qui nous sont confiés.

À vous et à votre enfant, nous souhaitons donc une très belle année scolaire 2012-2013. Qu'elle soit une grande source de satisfaction et de plaisir!



Sommaire

Le courage, ingrédient essentiel de la réussite	2
Une rentrée toute en complicité	3
La Commission scolaire des Hautes-Rivières c'est... ..	4
Quelques trucs pour favoriser la réussite scolaire	5
Un défi se pose à l'école de mon enfant	6
Le Portail Parents : ressource précieuse pour suivre le parcours de votre enfant!	7
9 conseils pour assurer la sécurité en autobus scolaire	8-9
S'impliquer à l'école : c'est facile!	10
Aux parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	11
Ça bouge à la CSDHR! L'école publique, c'est wow!	12-13
Une formation adaptée à vos besoins	14
Votre jeune entre au secondaire... Il a encore besoin de vous!	15
Intimidation : comment y faire face?	16
Vive les activités parascolaires!	18
Une tempête à l'horizon?	19
Vos commissaires, vos représentants	20
Les circonscriptions de la Commission scolaire des Hautes-Rivières	21
Coordonnées des écoles et des centres 2012-2013	22-23
Calendrier scolaire 2012-2013	24

Rentrée scolaire 2012-2013





La Commission scolaire des Hautes-Rivières c'est...



Plus de **20 000** élèves jeunes et adultes
36 écoles primaires
7 écoles secondaires
1 école à vocation particulière
2 centres de formation professionnelle
2 centres d'éducation des adultes
1 600 enseignants
2 500 employés

Un territoire de **1 450** kilomètres carrés couvrant **23** municipalités et **3** MRC

Une première place bien méritée

N° 1 La Commission scolaire des Hautes-Rivières affiche le plus bas coût de gestion parmi les commissions scolaires de même taille. Elle occupe le 1^{er} rang parmi les 69 commissions scolaires du Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir, 2009

On s'occupe bien de vos enfants!

Plus de 90 % de notre personnel offre des services directs à nos élèves.

Ces ressources agissent comme :

enseignants, surveillants d'élèves, éducatrices et techniciens en service de garde, responsables des bibliothèques, psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes, orthopédagogues, techniciens en éducation spécialisée, conseillers en orientation, conseillers en information scolaire et professionnelle, animateurs de vie spirituelle et communautaire, techniciens interprètes, préposés aux personnes handicapées, conseillers en rééducation, techniciens en documentation, en travail social, en travaux pratiques, en audio-visuel, en loisirs, secrétaires d'écoles et directeurs d'établissement.

Passé-Partout : une clé pour la réussite des tout-petits

Connaissez-vous le programme Passé-Partout? C'est un service de familiarisation à la maternelle, offert gratuitement par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à tous les enfants qui ont 4 ans et plus (au 30 septembre) et à leurs parents.

Passé-Partout c'est :

- Un moment spécial pour votre enfant et vous ;
- Des rencontres en petits groupes animées par des professionnels;
- Des références pour vous sécuriser dans votre rôle de parent;
- Des réponses à toutes les questions que vous vous posez;
- Des échanges enrichissants avec d'autres parents qui vivent les mêmes défis que vous;
- Des discussions qui touchent les thèmes comme le développement de l'enfant, la discipline, l'estime de soi, la communication et bien d'autres choses;
- Une occasion pour votre enfant de créer de nouvelles amitiés avec des copains et copines du même âge que lui;
- Une occasion pour vous de connaître et d'appivoiser le milieu scolaire **avant** l'entrée à l'école de votre enfant.

Mises sur pied par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les activités de Passé-Partout préparent votre enfant pour son entrée à « la grande école » en lui permettant de développer son autonomie et les habiletés nécessaires pour réussir son parcours scolaire. Passé-Partout, c'est aussi une occasion idéale pour que votre enfant puisse s'intégrer dans un groupe avec d'autres enfants. Il pourra ainsi développer des compétences qui lui seront utiles pour bien vivre sa rentrée scolaire.

Pour des renseignements additionnels :
450 359-6411, poste 7650





Christian Hinse
Directeur
du Service des ressources
éducatives aux jeunes

Quelques trucs pour favoriser la réussite scolaire

Trucs pratiques qui donnent des résultats



À titre de parents, vous jouez un rôle important dans la réussite scolaire de votre enfant. Voici quelques trucs qui vous permettront d'augmenter ses chances de réussite.

- ▶ Ayez confiance en votre enfant et en ses capacités.
- ▶ Valorisez l'importance de l'éducation (votre opinion de l'école l'influence beaucoup).
- ▶ Collaborez avec l'école.
- ▶ Informez l'enseignant lorsqu'une situation vécue par votre enfant le perturbe.
- ▶ Intéressez-vous à lui et à sa vie scolaire (le déroulement de sa

journée, une réussite vécue, une difficulté rencontrée, ses amis, etc.).

- ▶ Félicitez-le pour ses bons coups et acceptez qu'il fasse des erreurs.
- ▶ Aidez-le à se fixer des objectifs et à définir des moyens pour y parvenir.
- ▶ Encouragez votre enfant à lire (la lecture facilite les apprentissages et influence la réussite).

« Quand il éprouve des difficultés, posez-lui des questions tout en évitant de lui donner des réponses. »

Devoirs et leçons 101

Les devoirs et leçons offrent une occasion d'échanger avec votre enfant à propos des contenus vus, des compétences développées en classe, en plus de suivre ses apprentissages. Pour faciliter leur réalisation au quotidien, quelques trucs peuvent être mis en place :

- ▶ instaurer une routine;
- ▶ travailler dans un milieu tranquille;

- ▶ s'assurer d'avoir toujours le matériel à portée de main (du papier, des crayons à mine bien taillés, une gomme à effacer, une règle, etc.);
- ▶ établir un horaire qui convient à l'enfant et aux parents;
- ▶ gérer le temps et les priorités.

Devant des difficultés, et pour l'aider à réfléchir aux stratégies qu'il utilise, posez-lui des questions, tout en évitant de lui donner des réponses. Si une aide soutenue est nécessaire, n'hésitez pas à informer l'enseignant qui pourra revoir avec votre enfant certaines notions plus difficiles pour lui.

Les encouragements réguliers des parents sont très importants. Les enfants plus jeunes ont besoin de la présence physique d'un adulte pour les aider à s'organiser. Peu à peu, lorsque l'enfant grandira, cette présence pourra se transformer en supervision puisqu'un des objectifs est de l'amener à être plus responsable. Mais attention! L'adolescent qui passe du primaire au secondaire a encore besoin du soutien de ses parents pour s'organiser. Une supervision à la semaine et une aide dans la réalisation de ses différents projets lui permettront de ressentir que vous accordez toujours une grande importance à sa réussite scolaire.



Visitez www.csdhr.qc.ca

Ressources utiles!

Service gratuit d'aide aux devoirs

- ▶ Allô-prof (service d'aide pour les devoirs) : www.alloprof.qc.ca ou 1-888-776-4455
- ▶ Fédération des comités de parents du Québec : <http://www.fcpq.qc.ca/reussitescolaire/>
- ▶ Le prof Laurier (pour les élèves de 12 à 17 ans) : www.proflaurier.com





M. Mario Champagne
Directeur du Service
du secrétariat général
et des communications

Un défi se pose à l'école de mon enfant

Tout au cours du cheminement scolaire de votre enfant, il peut survenir des situations où vous soyez en désaccord avec des décisions prises par un enseignant, un intervenant de l'école ou une direction d'établissement.

La Commission scolaire a mis en place un processus pour faciliter la communication qui priorise le règlement des différends avec les premiers intervenants concernés.

« Il faut d'abord favoriser la communication authentique avec les intervenants impliqués.

Une bonne communication permet de régler la plupart des situations. »

Voici les étapes à suivre, que ce soit verbalement ou par écrit, pour vous faire entendre.



Étapes à suivre pour vous faire entendre

1 Cueillette de l'information
Avant d'amorcer votre démarche, assurez-vous de recueillir toute l'information possible, particulièrement auprès de votre enfant s'il est concerné, afin de bien comprendre l'ensemble de la situation et d'être en mesure de bien l'expliquer.

2 Communication avec l'enseignant ou l'intervenant
Communiquez d'abord avec l'enseignant ou l'intervenant concerné afin de discuter de la situation problématique.

3 Référence à la direction de l'école
Si votre communication avec l'enseignant ou l'intervenant n'a pu solutionner le problème, communiquez alors avec la direction de l'école.

4 Référence au service à la clientèle de la Commission scolaire
Si les démarches effectuées n'ont pu solutionner le problème, vous pouvez vous adresser au service à la clientèle de la Commission scolaire au numéro de téléphone suivant :
450 359-6411, poste 7510.

5 Demande de révision de décision
Si le désaccord porte sur une décision visant votre enfant et que vous croyez qu'il y a lieu de maintenir la plainte, vous pouvez demander formellement au conseil des commissaires de réviser cette décision. Pour une demande de révision, adressez-vous au Service à la clientèle qui vous expliquera clairement comment procéder.

La protectrice de l'élève
Si, après avoir franchi les étapes précédentes, vous êtes toujours insatisfait de l'examen de votre plainte ou du résultat de cet examen, vous avez la possibilité de vous adresser à la protectrice de l'élève, Mme Pascale Legault. La protectrice de l'élève est indépendante, impartiale et doit préserver la confidentialité de toutes les informations auxquelles elle a accès dans le cadre de ses fonctions.

Le poste de protectrice de l'élève a été créé à la suite de la mise en vigueur de dispositions législatives en matière de suivi à donner aux plaintes des élèves ou de leurs parents. La protectrice de l'élève n'est pas une représentante des parents ni

de la Commission scolaire. Après avoir examiné une plainte, la protectrice de l'élève émet des recommandations au conseil des commissaires. Elle n'a pas de pouvoir décisionnel.

Pour joindre la protectrice de l'élève :
Pascale Legault
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec J3B 6N3
Tél. : **1 877 780-2666** (sans frais)
Courriel : protecteur.eleve@csdhr.qc.ca

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le processus de résolution d'un différend, communiquez avec le service à la clientèle de la Commission scolaire, au **450 359-6411, poste 7510.**

Soyez assurés que tout notre personnel a à cœur la qualité des services offerts. Une bonne collaboration entre les intervenants de l'école et les parents demeurera toujours un des éléments essentiels à la réussite et au bien-être de votre enfant.



LE SAVIEZ-VOUS?

La Commission scolaire des Hautes-Rivières a reçu plus de 400 appels au Service à la clientèle pour l'année scolaire 2011-2012.

Mieux vaut prévenir...

La Commission scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents engageant sa responsabilité, au fait de son personnel, de ses biens ou de ses activités. En conséquence, la majorité des accidents survenant aux élèves ne sont pas couverts par cette police. Afin d'éviter des dépenses suite à un accident de votre enfant ou lors de son transport par ambulance, la Commission scolaire des Hautes-Rivières vous invite à prévoir une police d'assurance-accident à cet effet, car les frais occasionnés sont à votre charge.





Le Portail Parents : ressource précieuse pour suivre le parcours de votre enfant!

La Commission scolaire des Hautes-Rivières accorde une grande importance à la communication avec vous, puisque vous êtes un facteur clé de la réussite scolaire de votre enfant.

La communication électronique a pris une place de choix pour beaucoup d'élèves et de parents. Une variété d'outils et d'applications ont vu le jour et se sont déployés graduellement dans les écoles.

Au Service des technologies de l'information, notre rôle est de suivre ces développements, de les déployer et de supporter leur utilisation dans nos écoles et nos centres, ainsi qu'au centre administratif.

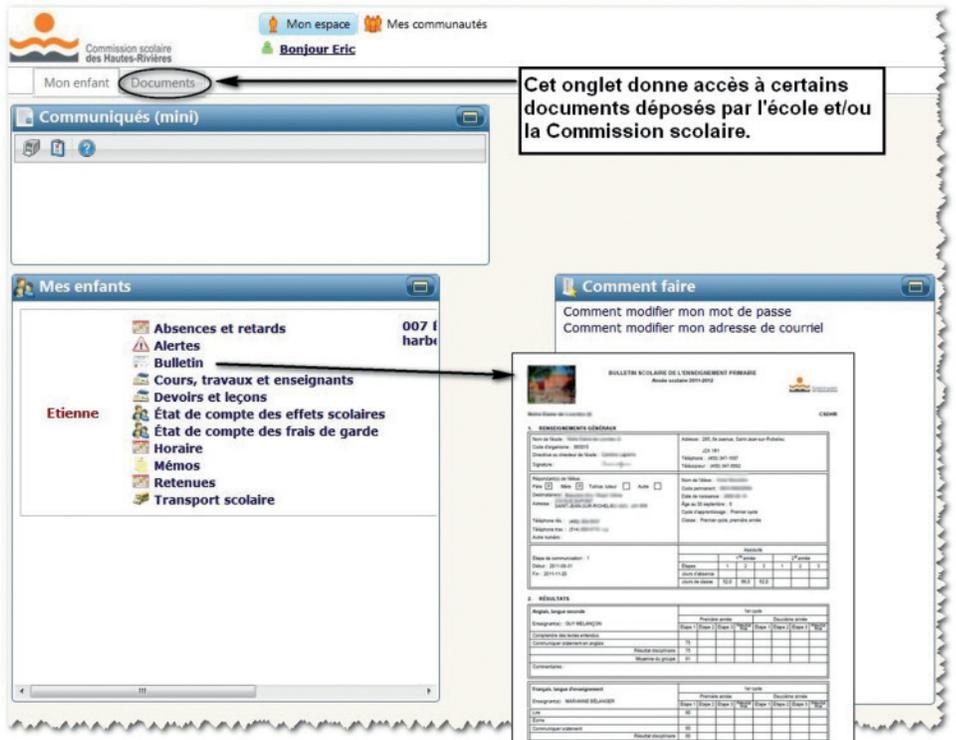
Je vous présente donc une réalisation très appréciée par plusieurs d'entre vous : **le Portail Parents**.

« En quelques clics, vous pouvez obtenir plusieurs informations concernant le parcours scolaire de votre enfant. »

Découvrez le portail

Le Portail Parents c'est un espace disponible à partir d'Internet qui regroupe des informations très utiles qui concernent votre enfant. Vous y retrouvez :

- ▶ Les absences et les retards;
- ▶ Le dernier bulletin (relevé de notes) disponible en ligne dès la fin de l'étape;



- ▶ La liste des cours, des travaux, des devoirs et des leçons;
- ▶ Les retenues;
- ▶ Les coordonnées des enseignants et de l'école, ainsi que le lien vers le site web de l'école;
- ▶ Les communications à propos de votre enfant.

Un nombre croissant de directions d'écoles et d'enseignants communiquent par le biais du Portail Parents.

De nouvelles données pédagogiques sont progressivement ajoutées dans le portail par les écoles.

Témoignage

« Je peux voir au quotidien le parcours de ma fille. C'est une autre façon de lui montrer que je m'intéresse à elle et à ses études. »

Étienne, père de Sophie, 15 ans



LE SAVIEZ-VOUS?

Plus de 13 000 parents sont actifs dans le portail (près de 8 parents sur 10)

Source : données CSDHR juillet 2012

Je veux m'inscrire!

Pour vous inscrire :

Veillez contacter l'école de votre enfant par téléphone ou par courriel et fournir les renseignements suivants :

- ▶ indiquer le nom de votre ou de vos enfants s'il y en a plus d'un;
- ▶ indiquer vos coordonnées personnelles.

Veillez indiquer l'adresse électronique (courriel) à laquelle vous désirez recevoir les informations du Portail Parents. Vous recevrez par la suite une confirmation d'inscription par courriel.

EN PRIME!

L'inscription au Portail Parents vous donne automatiquement accès au bulletin d'information destiné aux parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières en mode électronique. Ce bulletin intitulé « Le Parenthèse », est publié 3 fois par année scolaire. Vous y trouverez des informations pratiques et utiles pour accompagner votre enfant dans son cheminement.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire et espérons vous retrouver dans notre portail!



9 conseils pour assurer la sécurité



Le transport scolaire chez nous c'est :

Un territoire de plus de **1 450 km²** regroupant **23** municipalités
10 300 élèves transportés sur **775** parcours différents qui comportent **3 225** arrêts.
73 lieux d'enseignement différents :
 40 écoles primaires;
 8 écoles secondaires;
 2 centres aux adultes;
 1 école professionnelle;

1 centre (L'Escale) ;
 1 école régionale pour enfants handicapés; 20 écoles spécialisées à Longueuil et à Montréal. Il faut également ajouter tous les lieux de stages au secondaire, les gardes partagées et les classes-répét.

Une flotte de **200** véhicules : **125** gros bus, **23** petits, **9** autobus adaptés, **47** berlines qui appartiennent à **18** transporteurs différents.

2 ministères, **11** lois et règlements et **une** politique du transport.

Savez-vous ce qu'ils veulent dire?



Présignal de zone scolaire ou de passage pour écoliers



Début d'une zone scolaire



Présence d'un passage pour écoliers



Signal avancé d'arrêt d'autobus d'écoliers

EN ATTENDANT L'AUTOBUS

- 1 Prenez votre temps**
Arrivez à temps à l'arrêt pour ne pas avoir à courir.
- 2 Soyez attentifs et prévoyants**
Lorsque vous reconduisez ou allez chercher votre enfant à l'école, prenez votre temps pour bien vous stationner ou pour traverser aux endroits appropriés.
- 3 Utilisez toujours le trottoir**
pour vous rendre à l'arrêt et en revenir. S'il n'y a pas de trottoir,

marchez du côté gauche de la rue, face à la circulation.

- 4 Soyez patients**
Attendez calmement que l'autobus soit complètement immobilisé avant de vous en approcher. Attendez que les feux rouges de l'autobus clignotent et que le conducteur ouvre la porte. Ensuite, montez à la file en tenant la rampe et en évitant les bousculades. Dirigez-vous vers votre place et asseyez-vous immédiatement.



en autobus scolaire

À bord

- 5 Évitez de nuire à la concentration du chauffeur**
Demeurez assis et calme. Gardez la tête et les bras à l'intérieur.
- 6 Gardez vos objets personnels sur vous**
pour ne pas encombrer l'allée ou encore les placer sous la banquette.
- 7 On ne lance aucun objet**
ou aliment à l'intérieur ou à l'extérieur.

En descendant

- 8 Faites preuve de vigilance**
Attendez l'arrêt complet avant de quitter votre siège. Descendez à la file sans bousculer et en tenant la rampe. Éloignez-vous rapidement et ne passez jamais derrière l'autobus. Avisez le conducteur lorsqu'un objet a été échappé sous l'autobus ou près des roues. S'il est impossible de lui parler, demandez l'aide d'un adulte ou attendez que l'autobus ait quitté les lieux avant de ramasser l'objet.

Au moment de traverser

- 9 Utilisez la règle des 10 pas**
Comptez 10 pas en sortant de l'autobus afin de voir le conducteur et d'être bien vu par lui. Regardez à gauche, à droite, et de nouveau à gauche avant de traverser. Traversez rapidement, mais sans courir.

« L'autobus ne peut pas changer sa route, mais vous le pouvez. »

C'est jaune... préparez-vous à arrêter.

Les conducteurs d'autobus scolaires doivent **signaler à l'avance** leur intention de s'immobiliser. Cette mesure a pour but de ralentir la circulation devant et derrière les autobus scolaires pour éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

Deux étapes à retenir

- 1 Préparez-vous à arrêter**
lorsque l'autobus active
 - ses quatre feux jaunes d'avertissement alternatifs ou, à défaut, ses feux de détresse.
- 2 Arrêtez complètement votre véhicule à plus de cinq mètres de l'autobus**
lorsque celui-ci active
 - ses feux rouges intermittents
 - et**
 - son panneau d'arrêt.

Attention!

- **Dépasser ou croiser un autobus d'écoliers dont les feux ROUGES intermittents clignotent entraîne l'accumulation de 9 points d'inaptitude, ainsi qu'une amende variant entre 200 \$ et 300 \$.**
- **Cet arrêt n'est pas obligatoire lorsqu'on croise un autobus circulant sur une chaussée séparée par un terre-plein.**

Source : Le transport écolier : une responsabilité partagée, SAAQ.





S'impliquer à l'école : c'est facile!



Nous vous encourageons fortement à assister à l'assemblée générale annuelle des parents de l'école de votre enfant, car celle-ci vous permet de savoir ce qui se passe dans l'école que fréquente votre enfant, d'élire des parents représentatifs et de vous porter vous-même candidat ou candidate à l'un des postes disponibles.

Les parents qui souhaitent s'impliquer plus activement peuvent le faire en choisissant, parmi les trois structures de participation offertes, celle qui leur convient le mieux. En voici une brève description.

Le **conseil d'établissement** est un lieu de concertation des agents d'éducation d'une école où se prennent les décisions concernant les orientations de l'école et leur mise en application, et où est recueilli l'avis des parents, entre autre sur l'encadrement des élèves, les règles de conduite et les mesures de sécurité.

Le **Comité de parents** est un lieu où l'on représente les intérêts, les attentes et les besoins des parents auprès de la commission scolaire et où ces derniers peuvent donner leur avis sur toute question et sur tout sujet propre à améliorer le fonctionnement de la commission scolaire.

L'**organisme de participation des parents** (OPP) est un lieu réservé aux parents où il est possible d'échanger sur les moyens de réussite des élèves et la vie à l'école, et où ceux-ci peuvent trouver du soutien dans leur rôle de parents.

L'implication des parents dans la vie de l'école est essentielle à son évolution. Peu importe la forme que prend cette implication, elle contribue au rayonnement et à l'épanouissement de l'école, en plus de l'aider à remplir pleinement sa mission éducative.

*Impliquez-vous,
tout le monde y gagne!*

Programme d'éducation internationale (PEI)

Tous les élèves déjà inscrits au secondaire ou présentement en 6^e année qui fréquenteront un établissement secondaire l'an prochain, et **qui habitent sur le territoire** de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, peuvent s'inscrire à ce programme offert par trois de nos établissements.

Pour en savoir davantage!

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Examen d'admission en français, mathématiques et rédaction d'un court texte, exemple : «Pourquoi veux-tu être au PEI?»
Samedi le 27 octobre, de 8 h 30 à 12 h



Visitez

racicot.e.csdhr.qc.ca

Polyvalente Marcel-Landry
Examen d'admission :
le 27 octobre, de 8 h 30 à 11 h 30



Visitez

landry.e.csdhr.qc.ca

École Monseigneur-Euclide-Théberge
Les tests d'admission (pour les élèves de 6^e année seulement) auront lieu le vendredi 2 novembre, de 9 h à 11 h 30 à l'école.

Il n'y a pas de tests d'admission pour les élèves du secondaire.

Pour information et inscription :
Mme Marie-Claude Huard au 450 460-4491
Courriel : huardm@edu.csdhr.qc.ca



Visitez

theberge.e.csdhr.qc.ca



Voici les dates de rencontre du Comité de parents :

Polyvalente Marcel-Landry, 365, avenue Landry, Saint-Jean-sur-Richelieu, à la bibliothèque à 19 h 30

2 octobre 2012

6 novembre 2012

4 décembre 2012

8 janvier 2013

5 février 2013

12 mars 2013

2 avril 2013

7 mai 2013

4 juin 2013

3 septembre 2013



Aux parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Participez au comité EHDAA, on vous attend!

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) est mis en place par la Commission scolaire et est composé :

- ▮ de parents de ces élèves, désignés lors de l'assemblée générale annuelle;
- ▮ de représentants des enseignants, de membres du personnel professionnel non enseignant et du personnel de soutien;
- ▮ de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

▮ d'une direction d'école désignée par la direction générale.

Le Comité EHDAA a pour fonction de donner son avis à la Commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.

Le Comité EHDAA peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les réunions ont lieu le 3^e mardi du mois, d'octobre à juin, en soirée.

Bulletin Info-Parents

De plus, le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a élaboré un *Bulletin Info-Parents*. Il inclut le compte-rendu de la précédente réunion, les bons coups de nos jeunes, les formations et conférences à venir, etc.

Ce bulletin est acheminé à tous les mois dans la semaine suivant la réunion du Comité, **par courriel seulement**. Si vous êtes intéressés à recevoir ce bulletin, veuillez nous faire parvenir votre adresse courriel à ehdaa@cสดร.qc.ca.



Voici les dates de rencontre du Comité consultatif de parents EHDAA :

Centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, 19 h 30

16 octobre 2012

20 novembre 2012

18 décembre 2012

15 janvier 2013

19 février 2013

19 mars 2013

16 avril 2013

21 mai 2013

18 juin 2013



Ça bouge à la CSDHR!

L'école publique,



Entrepreneuriat scolaire

L'école **Notre-Dame-du-Sourire**, de Sainte-Brigide-d'Iberville, a remporté la finale nationale du 14^e concours québécois en entrepreneuriat, le 20 juin dernier, dans la catégorie Premier cycle du primaire, 1^{re} et 2^e année avec son projet « **TEDans mon école** ».

Ce projet entrepreneurial inédit, supervisé par les enseignantes **Stella Lamothe** et **Sophie Laflamme**, avait pour objectif d'organiser une campagne de sensibilisation et une semaine dédiée au respect de la différence pour mieux faire connaître les particularités des personnes atteintes de trouble envahissant du développement (TED) et d'aider à changer certaines perceptions partagées par les élèves, les parents et toute la communauté.



Des élèves entrepreneurs voient leur projet d'entreprise prendre vie



Cours « vert » un rêve



Les élèves de l'école secondaire **Marguerite-Bourgeoys** et de l'école primaire **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur** ont inauguré officiellement, dans l'ambiance d'une grande fête populaire en présence de près de 1 000 personnes, la toute nouvelle cour d'école qu'ils avaient imaginée dans le cadre d'un projet d'entreprise qui leur a valu de remporter le **premier prix en finale du prestigieux** Concours québécois d'entrepreneuriat, volet scolaire 2^e cycle du secondaire, en juin 2010.

C'était une belle fête pour les élèves, le personnel, les parents et toute la population. Les enseignants responsables étaient bien fiers de leurs jeunes. « C'est une problématique réelle qui se trouve à la base du projet, a indiqué Stéphanie Côté, enseignante de mathématiques et coresponsable, avec Patrick Languedoc, du projet à l'école Marguerite-Bourgeoys.



Les élèves en ont eu l'idée, ils y ont cru et ont fait preuve d'une volonté de persévérance exceptionnelle. Ils sont devenus des modèles inspirants pour les autres élèves et pour toute leur communauté ».

L'organisation de cette grande fête populaire a nécessité des semaines de préparation et beaucoup d'heures de travail de la part des enseignants qui ont coordonné le projet.

L'équipe du réseau de télévision ARTV, ainsi que la comédienne Chantal Fontaine, étaient d'ailleurs sur place toute la journée

pendant les préparatifs. Une émission a été présentée en janvier 2012 dans le cadre de la série « Livraison d'artistes » qui a permis de revivre les préparatifs de cette inauguration.

Les invités ont également assisté au dévoilement d'une plaque commémorative et les directions ont profité de cette occasion pour baptiser l'artère asphaltée qui permet le passage des autobus « **L'avenue des jeunes entrepreneurs** », en l'honneur des élèves qui ont contribué à cet ambitieux projet.

c'est wow!

Deux élèves de l'école Mgr-Euclide-Théberge ont remporté la finale régionale Expo-Sciences Hydro-Québec 2012

Judith Larose et Jade Poissant, 16 ans, étudiantes en 4^e secondaire à l'école Mgr-Euclide-Théberge, ont remporté la plus haute distinction à la finale régionale qui s'est tenue du 15 au 17 mars 2012, au Collège royal militaire. Grâce à leur projet de conception en sciences de la santé, intitulé **À vos pieds, prêts, partez!**, elles ont remporté le Premier prix Hydro-Québec, attribué au meilleur projet toutes catégories confondues et assorti d'une bourse de 750 \$ et d'un trophée pour chacune des

**EXPO
SCIENCES
Hydro-Québec**

lauréates. Interpellées en constatant que les sports que nous pratiquons entraînent leurs lots de blessures, les exposantes se sont attardées sur les chevillères. Le but de leur conception était de modifier, mais surtout d'améliorer une chevillère ligamentaire déjà en vente auprès du public.

En plus du premier prix, elles ont aussi mérité la médaille d'or niveau intermédiaire (3^e et 4^e secondaire). Elles ont représenté la région de la Montérégie à la finale québécoise à Sherbrooke.



Judith Larose et Jade Poissant, gagnantes de la finale régionale en compagnie de Pierre St-Gelais d'Hydro-Québec

Les 100 meilleurs projets y ont été présentés. Nos écoles secondaires se sont illustrées de manière exceptionnelle avec une participation remarquable de 24 projets sur un total de 77 (31 % de toute la participation). Elles ont remporté près de la moitié des prix (15 sur 34 prix décernés).

Zone et Famille proétudes Innovation

Une idée unique, créée dans notre Commission scolaire par toute une équipe-école. Une idée qui fait du chemin bien au-delà de nos frontières et de notre territoire.

La persévérance de nos enfants et de nos ados, ça **nous** concerne tous! Zone et Famille pro études poursuit sa lancée partout sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Débutée à Saint-Césaire en 2010, cette initiative novatrice et mobilisatrice se déploie dans tous nos milieux avec le même but : garder nos jeunes à l'école et outiller les familles pour mieux soutenir la persévérance scolaire.

Devenez Famille proétudes! C'est facile et gratuit. Pour en savoir plus et vous inscrire à notre infolettre visitez www.proetudes.com

Déjà plus de **130** entreprises sont partenaires de la Zone proétudes et plus de **1 600** familles affichent la vignette.



LE SAVIEZ-VOUS?

► En mai, les projets pro études ont remporté le prix « entreprise en économie sociale de l'année 2012 » de la chambre de commerce au Cœur de la Montérégie.

► La députée Marie Bouillé a souligné à l'Assemblée Nationale le caractère innovant des projets pro études.



Étudier en se faisant plaisir!

Nos écoles offrent plusieurs programmes, concentrations ou options flexibles permettant aux jeunes de développer leurs intérêts personnels de manière plus soutenue, tout en poursuivant leur programme scolaire régulier. Une panoplie de programmes d'enrichissement en alternance Sports-Arts-Études, programme d'éducation internationale, projets particuliers en musique et autres, sont offerts dans plusieurs de nos établissements selon les intérêts des élèves. Certains de ces programmes sont sans frais alors que d'autres, offerts par les organismes accrédités qui les dispensent, nécessitent une contribution financière de la part des parents. **Si votre jeune démontre un intérêt particulier, informez-vous!**

Une rencontre d'information pour élèves et parents aura lieu le 10 octobre 2012, à 19 h, à l'école Marguerite-Bourgeois. Nous acceptons les candidatures jusqu'au 31 octobre pour l'année scolaire 2013-2014.





Lise Lalonde

Directrice
du Service des ressources
éducatives aux adultes et à la
formation professionnelle

Une formation adaptée à vos besoins



Vos enfants poursuivent leur parcours scolaire et peut-être réfléchissez-vous également aux possibilités de poursuivre votre formation ou de changer de carrière.

Vous désirez améliorer votre situation actuelle, retourner aux études pour terminer votre secondaire, afin d'avoir la possibilité d'obtenir vos préalables et de vous diriger vers la formation professionnelle ou au cégep? L'éducation des adultes peut vous aider à répondre à vos besoins.

Quatre centres de formation sont disponibles afin de vous permettre de réaliser vos objectifs et vos rêves.

La formation générale aux adultes

Décrocher un diplôme d'études secondaires, accéder aux préalables pour s'inscrire dans un programme d'études professionnelles ou pour le cégep, c'est possible.

Visitez:

- ▶ Centre La Relance
<http://relance.e.csdhr.qc.ca/>
- ▶ Centre Chanoine-Armand-Racicot
<http://caracicot.e.csdhr.qc.ca/>

La formation professionnelle

Vous avez le choix de plusieurs programmes qui donnent de bonnes perspectives d'emploi.

Visitez:

- ▶ École professionnelle de métiers
<http://epm.e.csdhr.qc.ca/>
- ▶ Centre Chanoine-Armand-Racicot
<http://fpracicot.e.csdhr.qc.ca/>

Vous aimeriez améliorer vos connaissances de base en français et en mathématiques? Vous désirez apprendre le français comme langue seconde?

Plusieurs cours sont offerts en collaboration avec des organismes communautaires dans le but de répondre à des besoins précis.

Vous ne savez pas exactement quels sont vos acquis et vos compétences?

Vous n'avez pas terminé vos études secondaires, mais néanmoins vous avez acquis des connaissances, vous voulez intégrer le marché du travail, obtenir une promotion ou vous inscrire en formation professionnelle? Nous pouvons vous offrir un test d'équivalence de niveau de scolarité ou encore un certificat d'études secondaires.

LE SAVIEZ-VOUS?

D'après l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), chaque année supplémentaire d'études au secondaire augmente le salaire d'une personne de 15 à 25 %.



Vous avez besoin de flexibilité pour poursuivre vos études?

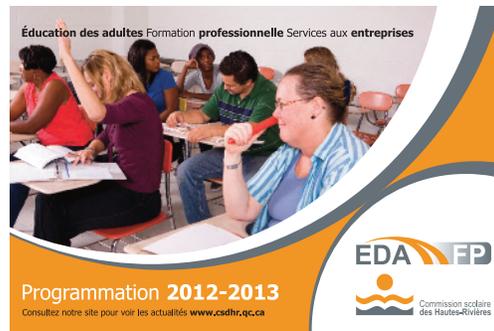
Vous travaillez, vous avez des contraintes de temps et d'horaire ou des contraintes de mobilité? Nous pouvons répondre à vos besoins de formation grâce à la formation à distance assistée.

Vous travaillez en entreprise?

Nos services offrent de vastes possibilités aux individus et aux entreprises. Nous pouvons élaborer des programmes adaptés aux besoins de perfectionnement. La formation est personnalisée et elle vise à développer les compétences pratiques pour le marché du travail.

Pour tout connaître de notre programmation 2012-2013, visitez notre site internet
[http://www.csdhr.qc.ca/Babillard/Offre de service adulte/FP](http://www.csdhr.qc.ca/Babillard/Offre_de_service_adulte/FP)

Pour obtenir de l'aide immédiate, composez le 450 359-6411, poste 7255





Nathalie Ménard
Directrice adjointe
au Service des ressources
éducatives aux jeunes

Votre jeune entre au secondaire... Il a encore besoin de vous!



s'organiser en regardant son horaire, voyez avec lui quels livres et matériel il devra apporter pour ne pas être en retard. Vous pouvez lui demander de vous déposer son agenda pour un bon suivi. Ainsi, quand viendra le premier bulletin, ce sera un bon moment pour rencontrer tous les enseignants et voir avec eux comment se vit l'adaptation à sa nouvelle vie.

Invitez-le à participer à des activités parascolaires

C'est un bon moyen de se faire un groupe d'amis ou d'en connaître de nouveaux, mais aussi d'ouvrir ses horizons à de nouvelles activités.



Visitez www.csdhr.qc.ca

Quelques ressources utiles à connaître!



Rubrique Informations aux parents

Un nouveau guide pratique, élaboré par la *Table à toute jeunesse*, est disponible pour tous les parents d'ados.

Téléchargez-le sur notre site Web.



Section Enseignement préscolaire-primaire-secondaire

Vous aurez le document entier dans la rubrique *Passage du primaire au secondaire*

www.preventionscolaire.ca/passageprimaire.asp

www.rire.ctreq.qc.ca/tag/transition_primaire_secondaire/

Le passage du primaire au secondaire est un moment important dans la vie d'un jeune. Voici quelques éléments à garder en tête pour que votre enfant sache qu'il peut compter sur votre soutien lors de cette transition.

Soyez à l'écoute de ce qu'il vit

Votre enfant se retrouvera dans un environnement plus grand, il aura plusieurs enseignants et rencontrera de nouveaux amis. Dès le début, posez-lui des questions sur sa réalité quotidienne et discutez ensemble de ce qu'il vit. Il est important de maintenir une bonne communication avec votre ado.

Encadrez bien votre enfant

Il a encore besoin de votre encadrement et ce, pour un certain temps. Si nécessaire, aidez-le à

« Les corridors de l'école » par M. Higgins

Ce livre, réédité en mars 2011, peut être lu par les parents, l'élève ou les intervenants de l'école. Voici un résumé :

C'est l'histoire d'un jeune garçon de 12 ans qui vient d'entrer au secondaire, dans lequel ce dernier raconte ce qu'il perçoit, entend et ressent dans son nouveau milieu.

L'inquiétude et la peur y tiennent beaucoup plus de place que la joie et l'estime de soi, cependant, le récit est présenté de telle sorte qu'il laisse la possibilité au jeune lecteur de noter ses propres observations, tout en répondant à certaines questions. Des pistes de réflexion et d'intervention sont proposées à la fin de l'ouvrage, afin de l'aider à développer une meilleure connaissance des diverses ressources dont il dispose pour contrer l'intimidation. Des questionnements pour les parents, le personnel et la direction ont été ajoutés dans cette version.

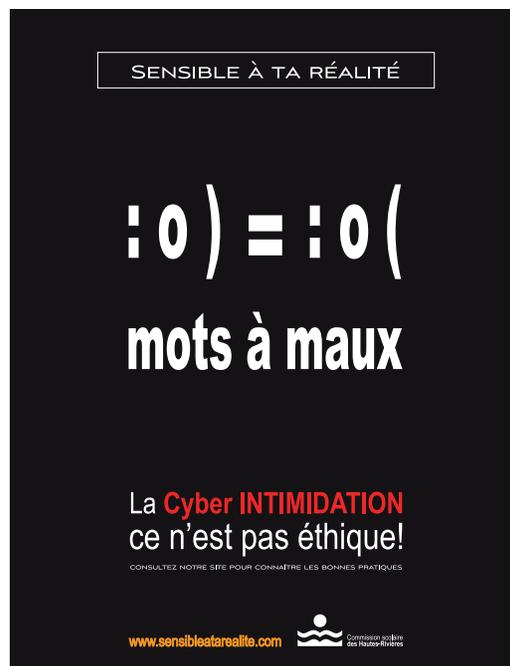
Je m'inquiète pour lui ...

Certains indices peuvent révéler qu'un adolescent éprouve des difficultés d'adaptation :

- maux de tête
- changement d'attitude envers vous
- isolement
- manque d'appétit
- crise de colère
- perte d'intérêt, etc.

N'attendez pas, parlez-en avec lui. Mais, vous pouvez également en parler à son titulaire, à son enseignant, à la direction ou à un professionnel de l'école; ils pourront vous soutenir dans cette transition.

Lancement de la campagne de sensibilisation «*Sensible à ta réalité*»



Le 25 septembre dernier, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a souligné le coup d'envoi d'une importante campagne de sensibilisation intitulée «*Sensible à ta réalité*». La campagne met l'accent sur la promotion des comportements éthiques, l'utilisation responsable des technologies de l'information et le développement de bonnes pratiques pour prévenir l'intimidation et la violence.

Une campagne en trois volets

La collaboration étroite entre tous les acteurs impliqués est essentielle pour prévenir et lutter contre l'intimidation et la violence. La campagne se déclinera donc en trois volets. «*Sensible à ta réalité*» s'adressera aux élèves, tandis que «*Sensible à votre réalité*» ciblera les parents. Les messages qui s'adresseront plus spécifiquement au personnel porteront l'étiquette de «*Sensible à notre réalité*».

De nombreux besoins sont à l'origine de cette campagne

Au cours des deux dernières années, le conseil des commissaires a adopté un

code d'éthique à l'intention du personnel. Il a aussi adopté sa politique des technologies de l'information et le code de conduite à l'intention des élèves et des membres du personnel. Nous souhaitons faire la promotion de ces outils.

En juin dernier, le projet de loi concernant l'intimidation et la violence en milieu scolaire a été promulgué. Ces dispositions législatives imposent de nouvelles obligations au personnel qui œuvre auprès des élèves. Nous devons donc être en mesure de fournir des repères, mesures qui s'ajoutent aux actions déjà réalisées par nos écoles.

L'émergence de nouvelles réalités liées à l'essor des réseaux sociaux et à l'utilisation des technologies demande également que la Commission scolaire soit en mesure de fournir un cadre et des balises d'intervention parce que nos écoles et nos centres sont d'abord des lieux d'éducation.

Informé et éduqué

Nous avons choisi de promouvoir des comportements éthiques, privilégier des

attitudes responsables en lien avec l'utilisation des technologies et miser sur la responsabilisation des personnes. Nous croyons qu'investir en amont pour sensibiliser, informer et éduquer nos élèves est un placement rentable.

Un plan d'action sera déployé au cours des prochaines semaines. Surveillez nos communications pour en savoir davantage. Plusieurs ressources pratiques pour contrer l'intimidation et la violence à l'école alimenteront également notre site-repères «*Sensible à ta réalité*» au cours des prochaines semaines. Visitez-le!

www.sensibleatarealite.com



Intimidation: comment y faire face?



Les recherches démontrent que l'intimidation peut nuire au développement de l'enfant et causer des dommages psychologiques pouvant avoir des effets importants sur la vie d'un jeune.

Comment outiller votre enfant pour faire face à l'intimidation? Comment agir en tant que parent? Nous vous proposons ici des pistes tangibles et des ressources utiles pour vous aider dans ce rôle de soutien auprès de votre enfant.

Comment savoir si votre enfant est victime?

Revient-il à la maison avec des objets ou vêtements abîmés? Avec des blessures dont il ne veut pas vous

expliquer l'origine? Invite-t-il peu d'amis à la maison ou est-il rarement invité à son tour? Refuse-t-il d'aller à l'école le matin? Manque-t-il d'appétit? A-t-il souvent mal à la tête ou au ventre? Emprunte-t-il des chemins illogiques pour se déplacer vers l'école ou en revenir? Perd-il l'intérêt envers le travail scolaire ou ses notes diminuent-elles? Semble-t-il malheureux, triste, déprimé? A-t-il des changements d'humeurs fréquents et inexplicables? Réclame-t-il ou vole-t-il de l'argent?

Que faire?

Si vous découvrez que votre enfant est victime d'intimidation, parlez-en avec lui pour qu'il comprenne que vous pouvez l'aider. Ne prenez jamais à la légère la plainte de votre enfant.

Demandez-lui de parler de ce qu'il vit. Encouragez-le à dénoncer l'agresseur. Assurez-le de votre aide et informez l'école de la situation. Renforcez son estime en l'aidant à développer ses talents. Inscrivez-le à des activités qui pourraient l'aider à avoir une meilleure image de lui-même et de son corps. Encouragez les contacts avec de nouveaux amis en l'inscrivant à des activités de loisirs ou parascolaires. Évitez, par contre, de le surprotéger et de régler tous les problèmes à sa place.

L'intimidation et la violence, ça nous concerne tous. Parlons-en et agissons ensemble.

Visitez www.sensibleatarealite.com

LIVRES

Éditions Midi Trente

Non à l'intimidation J'apprends à m'affirmer

Guide pratique pour aider les enfants à faire face à l'intimidation
Auteure : Nancy Doyon

Tu as peut-être déjà été confronté à des situations de violence ou de taxage, à des moqueries, à du rejet ou même à de la cyberintimidation. Si c'est le cas et que tu en as parlé à un adulte, il est possible qu'on t'ait répondu de laisser faire ou d'ignorer les paroles blessantes. Mais est-ce que ça veut dire que tu dois « te laisser faire » et subir cette violence? D'autres te diront de réagir : « Vas-y! Défends-toi! » D'accord, mais comment? Ce livre a été conçu pour te donner des outils et te suggérer des idées positives pour te défendre efficacement contre l'intimidation. Il t'aidera à développer ton aptitude à t'affirmer sainement et de manière convaincante.

Éditions Sciences et Cult

L'intimidation

Auteur : William Voors - Travailleur social clinicien diplômé qui pratique la psychothérapie à Fort Wayne, Indiana.

Insultes, exclusion, assauts purs et simples voilà le quotidien des enfants qui sont intimidés et de ceux qui intimident. En ciblant le phénomène trop souvent toléré de l'intimidation (bullying), ce livre présente aux parents, aux enseignants et aux autres travailleurs sociaux une idée claire des conséquences graves, parfois même explosives de ce genre de comportement. Si on ne s'en occupe pas, l'intimidation peut ruiner l'enfance de ceux qui intimident, de leurs victimes et des spectateurs, et les cicatrices psychologiques peuvent durer toute la vie. Ce guide offre de bons conseils pour aider tant les instigateurs que les cibles de l'intimidation.

Éditions Scholastic

Collection Attention! Intimidation

Chaque livre de cette collection raconte l'histoire d'enfants victimes d'intimidation et invite le lecteur, ainsi que les membres de son entourage, à discuter de la situation. **Lecteurs débutants de 5 à 8 ans**

Le violon de Simon - Que ferais-tu si quelqu'un te harcelait et te poursuivait? L'histoire de Simon permet de comprendre ce qu'est l'intimidation et d'expliquer les raisons pour lesquelles quelqu'un en vient à intimider les autres.

Élizabeth la mouffette - Que ferais-tu si on te donnait des surnoms que tu n'aimes pas? Une histoire démontrant à quel point certains surnoms peuvent être blessants.

Le secret de Félix - Que ferais-tu si un enfant plus jeune que toi t'intimidait? L'intimidation est-elle une question d'âge, de grandeur ou de grosseur?

Les ennuis de Julie - Que ferais-tu si on intimidait ton ami? Une histoire qui démontre que même les meilleurs alliés peuvent être impuissants devant une situation où un ami est victime d'intimidation.

Dure journée pour Olivier - Comment te sentirais-tu si on t'accusait à tort d'être un intimidateur? Olivier a un comportement qui porte à croire qu'il en est un...

Agnès et le club des princesses - Comment te sentirais-tu si on te tenait à l'écart d'un groupe? L'histoire d'Agnès aide à comprendre pourquoi des enfants sont parfois rejetés par d'autres.





Vive les activités parascolaires!

L'école est un lieu où un enfant passe une grande partie de son temps. Cependant, il n'y a pas qu'en classe où ce dernier peut faire des apprentissages qui lui sont profitables. Au secondaire, certains jeunes préfèrent ne pas participer à des activités structurées en groupe. Pourtant, les recherches récentes démontrent l'importance des activités parascolaires, notamment parce qu'elles contribuent à consolider les aspirations scolaires et les projets de formation.

En effet, pour l'enfant, s'impliquer à l'école et s'inscrire dans des activités parascolaires ou sportives contribuent à :

- ▶ occuper son temps positivement;
- ▶ développer son identité;
- ▶ se sentir compétent et valorisé;
- ▶ se faire des amis;
- ▶ côtoyer des adultes signifiants;
- ▶ prendre des responsabilités;
- ▶ permettre la découverte de ses talents et intérêts;
- ▶ développer le sentiment d'appartenance à l'école;
- ▶ et vivre des réussites.

En somme, les activités parascolaires favorisent la réussite éducative et font de l'école un milieu stimulant où il est agréable de vivre.

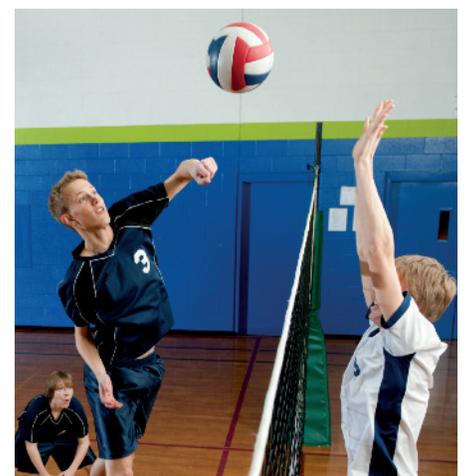
Encourager la participation aux activités parascolaires

La rentrée scolaire est un moment privilégié pour inciter les enfants à participer à diverses activités scolaires à l'école, mais également en dehors des heures de classe et sur l'heure du dîner. Qu'elles soient offertes par l'école, par la ville, par un organisme du milieu ou encore organisées par la famille elle-même, ces activités contribuent à son épanouissement et à sa persévérance scolaire.

Comme parent, il est également essentiel de :

- ▶ démontrer de l'intérêt pour les activités parascolaires en s'intéressant à ce que votre enfant fait et à ses apprentissages;
- ▶ l'aider et le guider quant à ses choix d'activités;
- ▶ le féliciter pour ses succès et ses améliorations.

Et surtout, n'oubliez pas que des activités parascolaires diversifiées agissent positivement sur le climat de l'école et ont des effets favorables sur les élèves.





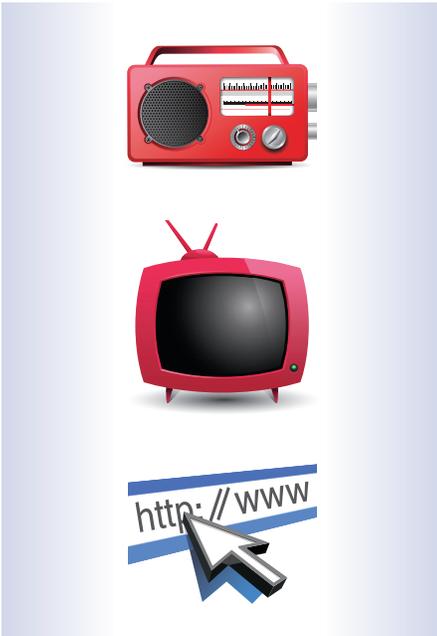
François Bergeron

Directeur du Service
des ressources matérielles
et du transport scolaire

Une tempête à l'horizon?

La décision de fermer ou non les écoles est prise à partir des informations reçues des différents milieux, notamment auprès des corps policiers ou des services de la voirie provinciale. En principe, cette décision est prise **avant 6 h** pour l'ensemble des écoles et des centres de la Commission scolaire.

Lorsque la Commission scolaire décide de fermer ses établissements en raison de l'impossibilité de transporter de façon sécuritaire les élèves, un avis est diffusé par les médias suivants :



Un avis à cet effet est également affiché sur la page d'accueil du site Internet de la Commission scolaire.

Il va de soi que la fermeture de l'école entraîne la fermeture du service de garde. S'il y a une tempête lors de journées



pédagogiques, cette même procédure s'applique pour la fermeture des services de garde.

Visitez www.csdhr.qc.ca pour les détails

Si les écoles demeurent ouvertes lors d'intempérie, aucun avis n'est diffusé.

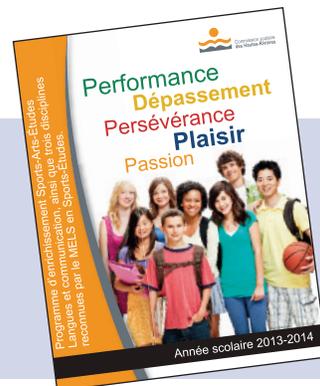
Si, malgré le maintien de l'ouverture des écoles, un parent préfère garder son enfant à la maison, il lui est évidemment possible de le faire.

À moins de circonstances exceptionnelles, la Commission scolaire n'interrompt pas les cours lorsqu'une tempête survient en cours de journée. Dans ce cas, il est considéré que l'endroit le plus sécuritaire pour les élèves est

dans l'école, et non sur la route. Les élèves sont retournés à la fin des cours ou de la tempête, ou lorsque les routes sont dégagées.

Toutefois, s'il s'avérait plus sécuritaire de faire sortir les élèves, la direction d'école pour le niveau primaire informera les parents du retour des enfants. Aucun élève du primaire ne sera retourné chez lui s'il n'y a personne pour le recevoir, d'où l'importance de fournir une deuxième adresse en cas d'urgence.

Si les cours doivent être annulés dans une ou plusieurs écoles, la même procédure s'applique.



Inscription pour les programmes d'enrichissement Sports-Arts-Études jusqu'au 31 octobre 2012.

Vos commissaires, vos représentants

Vous avez un mot à dire

L'ampleur du rôle du commissaire en fait un acteur d'importance au sein de la Commission scolaire, mais aussi dans la communauté. Le commissaire est à l'écoute des gens de son milieu pour bien comprendre et faire valoir les besoins et les préoccupations de la population de sa circonscription au sein du Conseil des commissaires.

En tant qu' élu scolaire, le commissaire :

- ▶ veille à assurer un partage équitable des ressources pour assurer à tous l'égalité des chances;
- ▶ représente les intérêts des citoyennes et des citoyens, tient compte de leurs besoins et de leurs aspirations;
- ▶ représente la commission scolaire auprès du milieu socioéconomique de sa circonscription et participe à son développement;
- ▶ adopte les politiques de la commission scolaire;
- ▶ voit à assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires en octroyant les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires.

Le commissaire est l'ambassadeur de la Commission scolaire. Il est constamment présent sur la place publique, et s'assure d'être en mesure d'expliquer aux citoyens les décisions du conseil des commissaires et les orientations de la commission scolaire.

Le commissaire représentant du Comité de parents, un citoyen à l'écoute des parents

Le commissaire représentant du Comité de parents a les mêmes droits, devoirs et obligations que le commissaire élu, sauf celui du droit de vote au conseil des commissaires.

Le commissaire représentant du Comité de parents est élu annuellement par le Comité de parents. Par conséquent, il est particulièrement à l'écoute des parents. Il fait valoir leurs besoins et préoccupations au sein du conseil des commissaires. Il voit également à expliquer au Comité de parents et aux parents les décisions du Conseil des commissaires et les orientations de la Commission scolaire.



Lynda Tessier
Circonscription 1
tessierly@csdhr.qc.ca
450 947-1213



Claude Monty
Circonscription 7
montyc@csdhr.qc.ca
450 346-1544



**Andrée Bouchard,
présidente**
Circonscription 13
boucharda@csdhr.qc.ca
450 358-2108



Sylvie Rousselle
Circonscription 19
rousselles@csdhr.qc.ca
450 895-1266



Stéphane Surprenant
Circonscription 2
surprenants@csdhr.qc.ca
450 293-2839



Lise Soutière
Circonscription 8
soutierel@csdhr.qc.ca
450 357-9801



Annik Tomlinson
Circonscription 14
tomlinsona@csdhr.qc.ca
450 358-4720



**Pierre Boudreau,
vice-président**
Circonscription 20
boudreaup@csdhr.qc.ca
450 346-1780



Magda Farès
Circonscription 3
faresm@csdhr.qc.ca
450 658-5734



Luc Mercier
Circonscription 9
mercierl3@csdhr.qc.ca
450 346-7423



Marlène Blais
Circonscription 15
blaism@csdhr.qc.ca
450 376-3118



Erminia Merlo
Circonscription 21
merloe@csdhr.qc.ca
450 347-9585



Monique Brière
Circonscription 4
brierem@csdhr.qc.ca
450 460-4282



Nadine Arseneault
Circonscription 10
arseneaultn1@csdhr.qc.ca
450 299-2241



Michel Aerts
Circonscription 16
aertsm@csdhr.qc.ca
450 332-5415



Sonia Boulay
Niveau primaire
boulays@csdhr.qc.ca
450 223-4599



Jacques Darche
Circonscription 5
darchej@csdhr.qc.ca
450 447-7207



Yvon Pineault
Circonscription 11
pineaulty@csdhr.qc.ca
450 346-3768



**Johanne
Ouellette Langlois**
Circonscription 17
ouellettej@csdhr.qc.ca
450 348-6250

Commissaires parents



Manon Côté
Niveau secondaire
cotem@csdhr.qc.ca
450 349-3335



Réjean Bessette
Circonscription 6
bessetter1@csdhr.qc.ca
450 358-1193

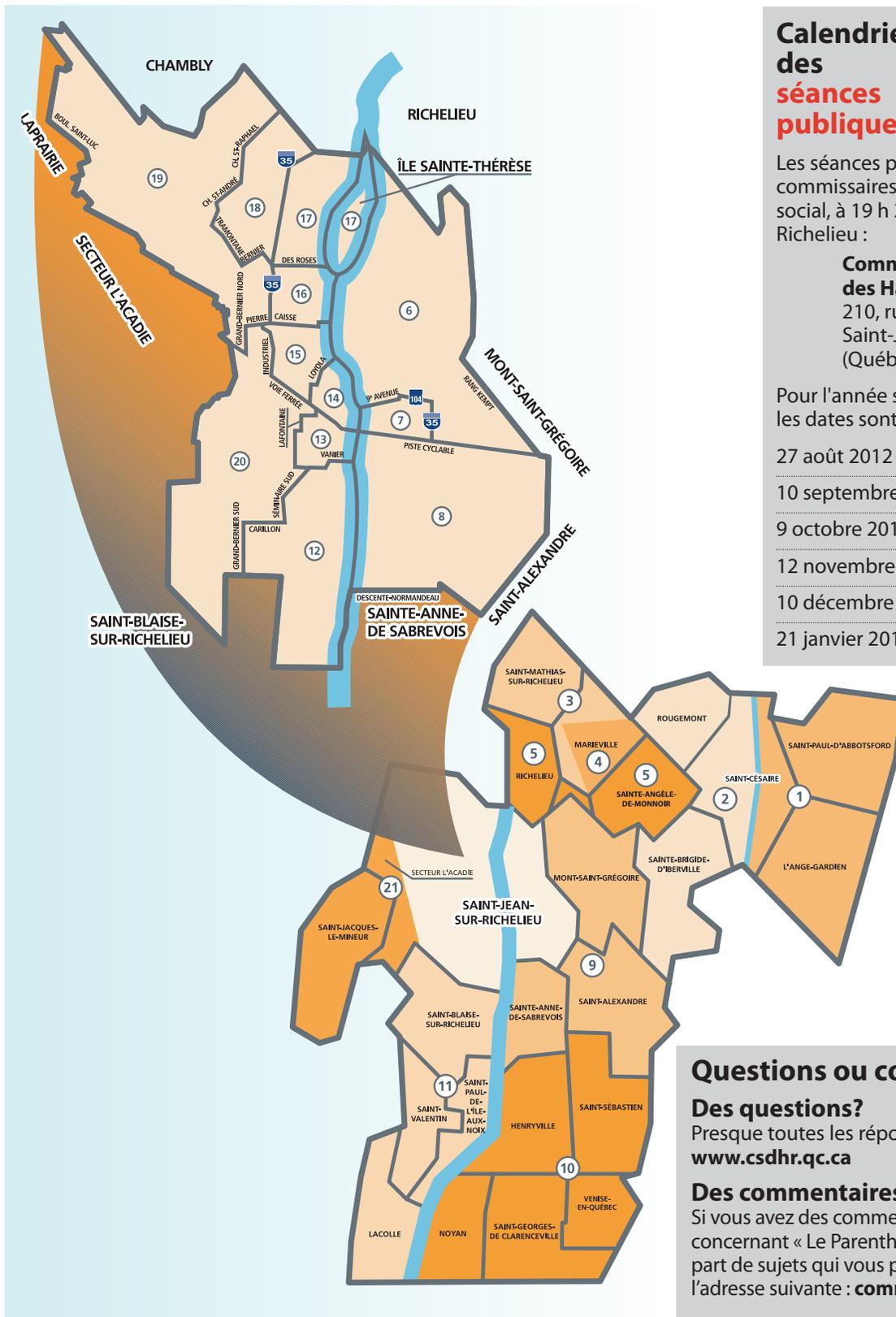


Eryck St-Laurent
Circonscription 12
stlaurente@csdhr.qc.ca
450 346-9951



François Blais
Circonscription 18
blaisf@csdhr.qc.ca
450 359-4478

Les circonscriptions de la Commission scolaire des Hautes-Rivières



Calendrier des séances publiques



Les séances publiques du conseil des commissaires se tiennent au siège social, à 19 h 30 à la salle de la Rivière Richelieu :

Commission scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 6N3

Pour l'année scolaire 2012-2012 les dates sont les suivantes :

27 août 2012	11 février 2013
10 septembre 2012	11 mars 2013
9 octobre 2012	8 avril 2013
12 novembre 2012	13 mai 2013
10 décembre 2012	17 juin 2013
21 janvier 2013	

Questions ou commentaires?

Des questions?

Presque toutes les réponses se trouvent sur www.csdhr.qc.ca

Des commentaires?

Si vous avez des commentaires à nous partager concernant « Le Parenthèse » ou désirez nous faire part de sujets qui vous préoccupent, écrivez-nous à l'adresse suivante : communications@csdhr.qc.ca.

Coordonnées des écoles et

Écoles primaires

École Alberte-Melançon

994, rue Principale
Saint-Paul-de-l'Île-Aux-Noix
(Québec) J0J 1G0

☎ 450 291-3430

Madame Sophie Loubert, directrice

École Aux-Quatre-Vents

185, rue Saint-Gérard
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J2W 2L8

☎ 450 348-7341

Madame Monique Tremblay, directrice

École Bruno-Choquette

275, boulevard Gouin
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 3C9

☎ 450 347-1242

Madame Lucie Lebeau, directrice

École Capitaine-Luc-Fortin

Édifice Henryville
215, rue Champagnat
Henryville
(Québec) J0J 1E0

☎ 450 515-8052

Madame Dominique Benoit, directrice

Édifice Saint-Joseph

610, rue Principale
Saint-Sébastien (Québec) J0J 2C0

☎ 450 515-8080

Madame Dominique Benoit, directrice

École Crevier

1835, rue Du Pont
Marieville (Québec) J3M 1J8

☎ 450 460-3131

Madame Silvie Pigeon, directrice

École de Richelieu

Édifice Curé-Martel
120, 7^e Avenue
Richelieu (Québec) J3L 3N2

☎ 450 658-7221

Monsieur Serge Groulx, directeur

Édifice Saint-Joseph

205, 8^e Avenue
Richelieu (Québec) J3L 3N5

☎ 450 658-8284

Monsieur Serge Groulx, directeur

École des Prés-Verts

1195, boulevard Alexis-Lebert
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2N1

☎ 450 359-9182

Madame Jocelyne Dandurand, directrice

École du Pélican

Édifice Chabanel
976, rue Honoré-Mercier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 5A5

☎ 450 347-1327

Madame Danielle Fortin, directrice

Édifice Laflamme

975, rue Samuel-de-Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 3X4

☎ 450 347-4358

Madame Danielle Fortin, directrice

École du Petit Clocher

1132, rue Front Sud
Saint-Georges-de-Clarenceville (Québec) J0J 1B0

☎ 450 515-8047

Madame Madeleine Boulet, directrice

École Frère-André

230, rue Bessette
Mont-Saint-Grégoire (Québec) J0J 1K0

☎ 450 347-2612

Madame Lucie Desaulniers, directrice

École Hamel

635, rue Yvon
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4H4

☎ 450 347-1443

Madame Christine Halpin, directrice

École Jean XXIII

273, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0

☎ 450 293-8106

Madame Marie-France Ricard, directrice

École Jeanne-Mance

43, rue Girard
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Québec) J0L 1P0

☎ 450 460-7878

Monsieur Pierre Crevier, directeur

École Joseph-Amédée-Bélanger

151, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6M9

☎ 450 348-4747

Monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur

École Marie-Derome

995, rue Camaraire
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1X2

☎ 450 359-6521

Madame France Nadeau, directrice

École Marie-Rivier

511, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1N5

☎ 450 348-0958

Madame Michelle Leclerc, directrice

École Micheline-Brodeur

23, rue Sainte-Anne
Saint-Paul d'Abbotsford (Québec) J0E 1A0

☎ 450 379-5674

Madame Chantal Majeau, directrice

École Napoléon-Bourassa

535, chemin des Vieux-Moulins
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2Y 1A2

☎ 450 347-1223

Monsieur Chad Boutin, directeur

École Notre-Dame-de-Fatima

1800, rue Edmond-Guillet
Marieville (Québec) J3M 1G5

☎ 450 460-7461

Monsieur Noël-André Latour, directeur

École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)

295, 6^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 1R1

☎ 450 347-1687

Madame Caroline Lapierre, directrice

École Notre-Dame-de-Lourdes

800, rue Plaza
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7Z4

☎ 450 347-4220

Monsieur Yves Boucher, directeur

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

230, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6K8

☎ 450 347-4493

Monsieur Carl Dussault, directeur

École Notre-Dame-du-Sourire

509, 9^e Rang
Sainte-Brigide-d'Iberville (Québec) J0J 1X0

☎ 450 293-4604

Monsieur Pierre Crevier, directeur

École Pointe-Olivier

278, chemin des Patriotes
Saint-Mathias-sur-Richelieu (Québec) J3L 6A3

☎ 450 658-2015

Madame Annie Benoit, directrice

École Providence

207, rue Courville
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2M7

☎ 450 348-6233

Madame Lise Labelle, directrice

École Sacré-Coeur (secteur Iberville)

375, 15^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4W6

☎ 450 346-9808

Monsieur Denis Plante, directeur

des centres 2012-2013

École Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc)

335, boulevard Saint-Luc
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2A1
☎ 450 348-3052
Madame Isabelle Branco, directrice

École Saint-Alexandre

501, rue Saint-Denis
Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0
☎ 450 347-1376
Monsieur Jean-Guy Roy, directeur

École Saint-Blaise

745, rue Principale
Saint-Blaise-sur-Richelieu (Québec) J0J 1W0
☎ 450 291-5500
Madame Sophie Loubert, directrice

École Saint-Eugène

201, rue Turgeon
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 3Z1
☎ 450 346-3535
Monsieur Yves Bédard, directeur

École Saint-Gérard

700, rue Dorchester
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5A8
☎ 450 348-5095
Madame Josée Roberge, directrice

École Saint-Jacques

115, rue Renaud
Saint-Jacques-le-Mineur (Québec) J0J 1Z0
☎ 450 347-4400
Madame Julie Bourbeau, directrice

École Saint-Joseph

3, rue du Collège
Lacolle (Québec) J0J 1J0
☎ 450 515-8050
Madame Julie Bourbeau, directrice

École Saint-Lucien

121, rue Lafontaine
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5E4
☎ 450 347-5518
Madame Solanges Fortin, directrice

École Saint-Michel

915, rue Principale
Rougemont (Québec) J0L 1M0
☎ 450 469-3918
Madame Ruth Phaneuf, directrice

École Saint-Vincent

1401, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
☎ 450 469-2383
Monsieur Daniel Leblanc, directeur

École Sainte-Anne

1202, rang Bord de l'Eau
Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0
☎ 450 347-1097
Madame Claire Bédard, directrice
(À partir de janvier 2013,
Madame Madeleine Boulet)

Écoles secondaires

École Docteur-Alexis-Bouthillier

105, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6S2
☎ 450 347-5515
Madame Jocelyne Tremblay, directrice

École Joséphine-Dandurand

Édifice Beaulieu

135, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5K2
☎ 450 347-8344
Madame Manon Ouellet, directrice

Édifice Félix-Gabriel-Marchand

(Administration)

90, rue Mackenzie-King
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5N9
☎ 450 346-3652
Madame Manon Ouellet, directrice

École Marguerite-Bourgeois

154, rue Saint-Charles
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C6
☎ 450 347-5113
Monsieur Charles Dalpé, directeur

École Monseigneur-Euclide-Théberge

677, rue Desjardins
Marieville (Québec) J3M 1R1
☎ 450 460-4491
Monsieur Alain Camarais, directeur

École Paul-Germain-Ostiguy

1881, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
☎ 450 469-3187
Monsieur Paul-André Boudreau, directeur

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

940, boulevard de Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1A7
☎ 450 348-6134
Madame Maud Innocenti, directrice

Polyvalente Marcel-Landry

365, avenue Landry
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 2P6
☎ 450 347-1225
Madame France Heppell, directrice

Centres de formation professionnelle

École professionnelle de Métiers

100, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2Y5
☎ 450 347-3797
Monsieur Rodolphe Desnoyers, directeur

Chanoine-Armand-Racicot

940, boulevard de Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1A7
☎ 450 348-6134
Madame Maud Innocenti, directrice

Centres d'éducation des adultes

Chanoine-Armand-Racicot

940, boulevard de Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1A7
☎ 450 348-6134
Madame Maud Innocenti, directrice

La Relance

300, rue Georges-Phaneuf
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8E4
☎ 450 348-2303
Madame Dominique Pratte, directrice

Point de service de Marieville

500, rue Docteur-Poulin
Marieville (Québec) J3M 1R7
☎ 450 460-4472

Calendrier scolaire 2012-2013

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

0 jours / 0 péd.

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

3 jours / 4 péd.

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

18 jours / 1 péd.

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

21 jours / 1 péd.

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

20 jours / 2 péd.

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

15 jours / 0 péd.

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

18 jours / 1 péd.

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

18 jours / 2 péd.

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

15 jours / 0 péd.

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

19 jours / 2 péd.

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

20 jours / 2 péd.

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

15 jours / 3 péd.

Légende :



15 journées pédagogiques



3 Journées de réserve en cas de force majeure :

1^{re} : 12 avril , 2^e : 3 mai , 3^e : 26 avril



Congé

Début et fin de l'année scolaire pour les élèves



Entrée des élèves

Journées de classe: 182 jours - 2 congés pédagogiques mobiles = 180 jours

IMPORTANT — Consultez le calendrier scolaire de l'école de votre enfant puisque deux journées pédagogiques mobiles sont déterminées par la direction de l'école.



En cas d'absence



École de mon enfant : _____

La direction : _____



: _____

La secrétaire : _____